

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 27/10/2023

VOI.23.00.A02708

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
RUE FRANCIS WEY

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande du Service ETUDES ET TRAVAUX, équipes opérationnelles de GBM
Considérant que des travaux d'installation de bornes escamotables rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 06/11/2023 au 10/11/2023 RUE FRANCIS WEY

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 06/11/2023 et jusqu'au 10/11/2023, la circulation des véhicules est interdite RUE FRANCIS WEY sur la voie réservée aux bus.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le **26 OCT. 2023**

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

OFFICE OF THE DEAN



CHICAGO, ILLINOIS

Dear Sir:

I have the pleasure to inform you that your application for admission to the Graduate School of the University of Chicago has been reviewed and your name has been placed on the list of candidates for admission to the M.A. program in the Department of Political Science for the fall semester of 1953.

You will receive a letter from the Department of Political Science regarding the details of your admission and the requirements for the program.

Sincerely,
The Dean

Yours truly,
The Dean

Enclosed for you are the following items:

- 1. A copy of the University of Chicago Catalog for 1952-53.
- 2. A copy of the Department of Political Science Bulletin for 1952-53.
- 3. A copy of the Graduate School Bulletin for 1952-53.

Very truly yours,
The Dean

5 OCT 1953

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF POLITICAL SCIENCE
540 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637

UNIVERSITY OF CHICAGO